

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 28 (1920)

Heft: 9

Rubrik: Samaritains romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rencontrant aux acclamations pacifiques de tous les rapatriés.

Une réception enthousiaste attendait les Allemands à Constance, tandis qu'à Lyon, par égard pour la misère humaine amenée par notre train sanitaire, aucune manifestation n'eut lieu. Lorsqu'on apprit en France de quelle façon les rapatriés étaient reçus en Allemagne, des réceptions grandioses furent aussi organisées à Lyon. Quant à nous, Suisses, nous eûmes la satisfaction intime de pouvoir nous réjouir avec chacun.

Dès lors les transports se suivirent à intervalles irréguliers, parfois après avoir été longtemps suspendus. Cela dépendait de la situation militaire ou de difficultés nouvelles surgies entre belligérants. Souvent nous pûmes intervenir comme médiateurs, ou bien dûmes-nous réclamer énergiquement lorsqu'au dernier moment on nous faisait des difficultés pour la remise des prisonniers. Nos relations avec les autorités étrangères furent presque toujours excellentes et des plus cordiales. Comment aurait-il pu en être autrement, puisque nous ne leur réclamions rien, mais que notre intervention leur épargnait du personnel et du matériel et que nous étions toujours à leur disposition pour des transports.

L'intérêt que le peuple suisse ne cessa de témoigner aux convois fut considérable et toujours très cordial. Les gens faisaient des lieues pour voir passer un train en pleine nuit, et avaient ainsi le sentiment d'avoir témoigné leur sympathie aux malheureuses victimes de la guerre. Aux arrêts des convois, la joie de nos populations était parfois débordante; il fallut même

stopper parce que la foule se tenait sur les rails. On nous remettait alors une telle quantité de cadeaux que nous en étions positivement submergés! Parfois il y eut des cris hostiles, des coups de sifflet, des pierres jetées, ou encore distribuait-on des cartes postales illustrées peu convenables ou des pamphlets, mais ces faits sont restés exceptionnels.

Si cet intérêt bienveillant a quelque peu diminué au cours des années, si les dons ont été moins conséquents dès le moment où la gêne économique se fit de plus en plus sentir dans notre pays, nous nous sommes toujours réjoui du dévouement de notre peuple à la cause des prisonniers de guerre, et les prisonniers eux-mêmes en étaient d'autant plus surpris qu'ils avaient été traités toujours plus parcimonieusement du fait des restrictions imposées partout.

Le bon exemple donné par la France, la Belgique et l'Allemagne fut imité dès novembre 1916 par l'Italie et par l'Autriche.

Des tractations menées par le médecin en chef de la Croix-Rouge avec des délégués italiens à Côme — le comte Frascara et le colonel Morsini — et à Buchs avec le Oberstabsarzt Kulka et baron de Rabl, représentants de la Croix-Rouge austro-hongroise, permirent de fixer les stations de Côme et de Monza, de Feldkirch et de Dornbirn comme lieux d'échange de prisonniers.

Il y eut dès lors un grand nombre de transports d'Autrichiens, de Bulgares, de Turcs, de Serbes, d'Anglais et d'Italiens.

(A suivre.)

Samaritains romands

C'est encore à Yverdon qu'a eu lieu le 8 août la réunion des délégués des so-

ciétés romandes de samaritains. Pour la 13^e fois les samaritains de langue fran-

gaise se réunissaient pour discuter les intérêts de l'Alliance et pour se préparer à la réunion de Zurich où a lieu l'assemblée générale.

Dix-huit sections étaient représentées (sur 48 romandes et 5 suisses-italiennes) par plus de 60 délégués, sous la présidence du D^r de Marval. En moins de deux heures, un ordre du jour chargé a été liquidé, et toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des délégués présents. C'est dire à quel point les samaritains romands font bloc, car il est bon de remarquer qu'un grand nombre d'entre eux ont pris part aux discussions, ont exposé leur point de vue ou demandé des explications.

L'objet qui a retenu le plus longtemps leur attention est certainement la motion présentée par les sections de la Suisse orientale, tendant à créer un poste de secrétaire général de l'Alliance. Après un exposé très complet de la situation, le D^r de Marval a engagé les participants à voter cette motion, en y ajoutant le postulat suivant: « *A l'occasion de la création d'un secrétariat général des samaritains suisses, la commission chargée de rapporter sur cette question devra rechercher les voies et moyens de rattacher intimement ce secrétariat à celui de la Croix-Rouge suisse.* »

Tous les délégués seraient heureux si le président actuel de l'Alliance, M. Rauber, voulait accepter ces nouvelles fonctions. Comme la question financière préoccupait un peu les représentants, il a été question

de demander à la Croix-Rouge de participer fortement à cette nouvelle dépense annuelle supputée à 12,000 fr. environ.

D'après les renseignements fournis, ce secrétariat resterait tout à fait autonome, avec siège variable, mais devrait rester en relation étroite avec la Croix-Rouge, seul organe reconnu comme « centrale du secourisme » en Suisse.

La cotisation de 20 ct. par année et par membre pour subventionner une caisse de secours en faveur de samaritains dans le besoin a été votée par acclamation.

Afin de faciliter des conférences de propagande, il sera demandé — lors de la discussion du budget de 1921 — à l'assemblée générale un crédit de 500 fr. pour obtenir des photographies et clichés à projections lumineuses.

Enfin, Vevey demande que l'assemblée générale de l'Alliance ait lieu dans ses murs en 1921; cette proposition sera présentée à l'assemblée de Zurich.

Un modeste mais excellent repas a suivi la séance à l'hôtel du Paon. Le D^r de Marval a remercié la section d'Yverdon d'avoir de rechef reçu si aimablement les délégués qui, après un rapide café, ont fait une ravissante promenade jusqu'à Grandson où ils ont pu visiter le château historique dans tous ses détails.

Après une collation offerte gracieusement par les sections d'Yverdon et de Grandson, les représentants de nos sections romandes se sont séparés, enchantés et reconnaissants d'une si belle journée passée au bord d'un lac idéalement bleu.

L'activité de la Croix-Rouge italienne en faveur des enfants

La Croix-Rouge italienne, dont nous avons dit déjà la sollicitude à l'égard des enfants viennois, ainsi que de ceux des provinces reconquises et dévastées, étudie

un vaste plan d'action en faveur de l'enfance souffrante, dont une partie a déjà pu être mise à exécution.

Voici les grandes lignes de ce pro-